



Secrétariat général

Viale Stefano Franscini 7
Case postale 2720
CH-6501 Bellinzone

Medienmitteilung – Communiqué de presse – Comunicato stampa – Press release

Bellinzone, 26 juin 2015

Fonctionnaire de la FIFA – pas de libération de la détention en vue d'extradition

Un des fonctionnaires de la FIFA placés en détention en vue d'extradition a formé recours contre la détention en vue d'extradition ordonnée par l'Office fédéral de la justice. Par décision de ce jour, la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral a rejeté ce recours. Le tribunal a admis l'existence d'un risque de fuite. Les motifs invoqués, tels l'âge avancé, l'état de santé, etc., ne plaident en l'espèce pas en défaveur d'un risque de fuite. Le recourant n'entretient pas de liens étroits avec la Suisse et il est en mesure de faire de longs voyages. Des mesures de substitution comme une caution, un monitoring électronique, etc., ne réduiraient pas suffisamment le risque de fuite. Sur la base d'un rapport détaillé du Service médical carcéral de la prison de Zurich, la capacité à subir l'incarcération doit aussi être admise.

Il ne sera répondu à aucune question.

Contact:

Tribunal pénal fédéral, Mascia Gregori Al-Barafi, Secrétaire générale et responsable médias
Tél. 091 822 62 62
E-Mail: presse@bstger.ch